

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Nominations ecclésiastiques. — IV Une alliance négligée. — V M. le chanoine Nantel. — VI Décisions récentes de Rome. — VII La Vénérable Bernadette Soubirous.

AU PRONE

Le dimanche, 29 novembre

On annonce :

La fête de saint François-Xavier ;

Le premier vendredi du mois.

Note. — Le jeûne des mercredis et vendredis de l'Avent qu'on a essayé de faire supprimer a été maintenu.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 29 novembre

Messe du I dim. de l'Avent, **semi-double** (privilegié contre les offices de 1e cl.); 2e or. de saint Saturnin, 3e **Deus qui** ; **préf. de la Trinité.** — I vêpres de saint André, **double de 2e cl.** ; **mém. du dim.**

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 6 décembre

Diocèse de Montréal. — Du 30 novembre, saint André (**Carillon**); du 3 décembre, saint François-Xavier (**Verchères**). — **La mission de Caughnawaga** chôme son titulaire le 3 décembre.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 30 novembre, saint André (**Acton Vale**); du 3 décembre, saint François-Xavier (**West Shefford**).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 3 décembre, saint François-Xavier (**Batiscan**).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 30 novembre, saint André (Sutton Flat); du 2 décembre, sainte Bibiane (Richmond); du 3, saint François Xavier (Brompton).

Diocèse de Valleyfield. — Du 3 décembre, saint François-Xavier (Pointe-Fortune); du 4, sainte Barbe.

Diocèse de Nicolet. — Du 3 décembre, saint François-Xavier.

Diocèse de Pembroke.—Du 30 novembre, saint André (Killaloe); du 3 décembre, saint François-Xavier (Renfrew).

Diocèse de Joliette. — Du 7 décembre, saint Ambroise.

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 3 décembre, saint François-Xavier (Baskatong).

Vicariat Apostolique de Témiscamingue. — Du 30 novembre, saint André (Porcupine).

Le mardi, 8 décembre

Fête et solennité de l'Immaculée-Conception.

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	1 décembre.	— Saint-Zotique.
Jeudi,	3	— Caughnawaga.
Samedi,	5	— Saint-Jean-de-la-Croix.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé J. B. Aubry, curé de Saint-Placide, en remplacement de M. l'abbé F. Pariseau qui a donné sa démission ;

M. l'abbé Victor Geoffrion, vicaire à la Longue-Pointe ;

M. l'abbé Parfait Michaud, vicaire à Saint-Henri.

UNE ALLIANCE NEGLIGEE



QUAND l'Allemagne déclara la guerre à la France, celle-ci se trouva heureuse de voir se ranger à ses côtés la Belgique et l'Angleterre. On dit qu'elle réclama aussi de l'Italie, le concours, sinon de ses armes, au moins de sa neutralité. Mais il y a une alliance qui a été trop longtemps négligée, un secours trop longtemps dédaigné, une amitié trop longtemps méconnue.

Cette erreur de diplomatie dure depuis 220 ans. On ne peut donc en rendre responsables uniquement les hommes de notre époque. Au contraire, je les crois assez judicieux pour accepter, dès qu'ils les connaîtront, les avances du ciel, exprimées avec tant de clarté. Charles VII a-t-il eu à se repentir l'avoir agréé le concours de Jeanne d'Arc ?

Laissons parler les faits.

Voici d'abord ce que la bienheureuse Marguerite-Marie, la confidente du Sacré-Coeur, écrivait en 1689 : " Le Sacré-Coeur régnera, malgré Satan et ses suppôts. Cette dévotion est le moyen de ruiner l'empire de Satan dans les âmes, pour y établir celui de l'amour de Dieu. " Ainsi est prédite l'extension de la dévotion au Sacré-Coeur : " Le Sacré-Coeur a encore de plus grands desseins qui ne peuvent être exécutés que par sa toute-puissance qui peut tout ce qu'elle veut. Il désire donc entrer avec pompe dans la maison des princes et recevoir autant de plaisir en voyant les grands de la terre humiliés devant lui, qu'il a senti d'amertume de se voir outragé, méprisé et humilié à leurs pieds. Il m'a dit : "Fais savoir au fils aîné de mon Sacré-Coeur (au roi de France) que mon Coeur peut triompher du sien et par son entremise, de celui des grands de la terre. Il veut régner dans son palais, être peint dans ses étendards et gravé dans ses armes, pour les rendre

victorieuses de tous ses ennemis, et de ceux de la sainte Eglise. (Lettre 98e.)

Il veut que ce roi fasse faire un édifice,* où serait le tableau de ce divin Coeur, pour y recevoir la consécration et les hommages de toute la cour. Alors il bénira toutes ses entreprises et le fera triompher de la malice de tous ses ennemis. (Lettre 104e.)

Quel puissant protecteur pour notre patrie. Il n'en fallait pas un moins puissant pour détourner la sévérité de la juste colère de Dieu, pour tant de crimes qui se commettent. " (Lettre 95e.)

La sainte continue qu'un jour on répondra aux désirs de Jésus: " Avec le temps, cette dévotion, j'espère, se fera recevoir avec magnificence dans le palais des grands. Le Sacré-Coeur règnera malgré Satan et tous ceux qu'il suscite pour s'y opposer.

Tout cela est bien difficile, à cause des grands obstacles que Satan se propose d'y mettre. Mais Dieu est au-dessus de tout. Sa puissance peut tout ce qui lui plait, quoiqu'il ne le fasse pas toujours, ne voulant pas violenter le coeur de l'homme. Il faut beaucoup prier et faire prier pour cela. " (Lettre 104e août 1689.)

(On peut voir ces lettres dans *Vie et Oeuvres de la Bienheureuse Marguerite-Marie*, par le Monastère de Paray-le-Monial 2e vol.)

Voici maintenant une révélation nouvelle, faite en 1823, par la Mère Marie-de-Jésus, religieuse du couvent des Oiseaux à Paris: " Le voeu attribué à Louis XVI est bien de lui; je désire ardemment qu'il soit exécuté, et que le roi consacre sa famille et son royaume à mon Sacré-Coeur, et qu'en l'honneur de ce Coeur, il fasse bâtir une chapelle et ériger un autel. A cette condition, je lui promets pour lui, sa famille et la France entière les plus abondantes bénédictions.

La France est toujours bien chère à mon divin Coeur, et elle lui sera consacrée; mais il faut que ce soit le roi lui-même, qui fasse cette consécration et prenne soin d'élever un autel à mon divin Coeur. Je prépare à la France un déluge de grâces, lorsqu'elle me sera ainsi consacrée.

Je tiens tous les coeurs dans ma main. Je prépare toutes choses. La France sera consacrée à mon divin Coeur et toute la terre se ressentira des bénédictions que je répandrai sur elle. La foi et la religion reflouriront en France, par la dévotion à mon divin Coeur. *Le Sacré-Coeur de Jésus*, par le P. de Franciosi, 1873.—Paris, chez Taranne, rue Cassette, 33.)

Enfin, de nos jours, Pie X nous annonce que l'heure approche. Si la France veut, le Sacré-Coeur tiendra parole. Pie X a parlé en trois circonstances surtout. Une première fois, ce fut en 1905, à la béatification du curé d'Ars: "Je vous prie, dit-il au cardinal Coullée: unissez-vous à moi dans cette conviction que, bientôt, Dieu opérera des prodiges qui nous donneront la confiance de croire que la France ne cesse pas d'être la fille aînée de l'Eglise, mais la joie de le constater, non seulement dans ses paroles, mais dans ses actes. (*Action Sociale*, 8 octobre 1914.)

Une deuxième fois, ce fut le 29 novembre 1911, quand il remit la barrette à 18 cardinaux: Que vous dirai-je, dit-il, aux 4 nouveaux cardinaux français, à vous qui gémissiez sous le poids de la persécution. Le peuple qui a fait alliance avec Dieu, aux fonts baptismaux de Reims, se repentira et retournera à sa première vocation. Les fautes ne resteront pas impunies, mais elle ne périra jamais, la fille de tant de mérites et de tant de larmes.

Un jour viendra et nous espérons qu'il n'est pas très éloigné, où la France, comme Saul sur le chemin de Damas, sera enveloppée d'une lumière céleste et entendra une voix qui lui répétera: "Ma fille, pourquoi me persécutes-tu. Il t'est dûr

de régrimber contre l'aiguillon, parce que dans ton obstination tu te ruines toi-même. Et elle, tremblante et étonnée, dira: Seigneur, que voulez-vous que je fasse. Et lui: Lève-toi, lave-toi des souillures qui t'ont défigurée, réveille dans ton sein les sentiments assoupis et le pacte de notre alliance, et va, fille aînée de l'Eglise, nation prédestinée, vase d'élection, va porter comme par le passé, mon nom devant tous les peuples et devant les rois de la terre. (*Action Sociale*, 13 août 1914.)

Enfin, le Père Ledoré, nous dit (*La Croix*, 26 septembre 1914): " Pie X en a beaucoup parlé de cette guerre: il la prévoyait affreuse, mais il espérait que la France triompherait, et même assez promptement, grâce à son obéissance, sa dévotion à l'Eucharistie et l'intervention de Marie. Les apparitions de Lourdes et la protection ininterrompue de la Sainte-Vierge sur la France lui donnaient une confiance immense dans la destinée de ce pays. Il pensait que, malgré son impiété officielle, la France était pardonnée et restait chère à Notre-Seigneur, à cause de l'intercession continuelle de la Sainte Vierge. Vous Français, disait-il, vous redeviendrez la nation apôtre, et c'est sur vous que je compte pour la gloire de l'Eglise dans l'avenir.

En octobre 1913, il me dit: "L'an prochain, le Congrès Eucharistique sera à Lourdes. Là, le Fils et la Mère se trouveront ensemble et feront des leurs, en faveur de la France. "

A ces paroles, je n'ajouterai aucun commentaire. C'est aux Français de conclure "L'alliance du Coeur de Jésus vaut bien celle de l'Angleterre ou de l'Italie, et c'est Dieu lui-même qui, par des avances réitérées et pressantes, nous fait l'honneur de nous l'offrir. "

A. V.

M. LE CHANOINE NANTEL



N a fêté, le 11 novembre, au séminaire de Sainte-Thérèse, l'ancien supérieur, M. le chanoine Nantel, à l'occasion de ses nocés d'or sacerdotales. Mgr l'archevêque, Mgr LaRocque, Mgr Georges Gauthier, plusieurs prélats et chanoines, grand nombre de prêtres et d'anciens élèves s'étaient joints à la famille térésienne, en la circonstance, pour honorer le jubilaire. M. le chanoine Cousineau, de Montréal, a prononcé, à la messe que célébra M. Nantel, une belle allocution sur la grandeur et les mérites d'une vie d'éducateur. M. le supérieur Chaumont, dans un solide discours, a rendu à l'ancien supérieur, l'hommage que lui devait le séminaire térézien. Par la voix de son fils, M. l'avocat Athanase David, M. le sénateur L.-O. David, un condisciple du héros du jour, a heureusement loué sa carrière féconde.

On célébrait aussi la Saint-Charles, et les élèves ont joué *Le Fils de Gannelon*, qui n'est rien autre chose, on le sait, que l'admirable *Fille de Roland*, de Henri de Bornier, où sont si magnifiquement chantés les hauts faits des preux de jadis.

Et tout cela, racontent ceux qui assistaient, fut vraiment bien. Ce fut une belle fête, à tous les points de vue, M. Nantel le méritait amplement; et la Saint-Charles n'a rien perdu de son éclat, en ce rayonnement de gloire dont on faisait comme une auréole à l'un des plus anciens et des plus méritants parmi les enfants et les maîtres de la maison de Sainte-Thérèse.

* * *

Nous n'écrivons pas ici un compte rendu. La bonne nouvelle a circulé, en effet, que les *Annales Térésiennes* allaient renaître, cette année, et nous leur laissons, comme il convient, la primeur du compte rendu officiel. Tout ce que nous ambi-

tionnons, dans ces pages de la *Semaine*, c'est de rendre, à notre tour, un modeste hommage à la vie pleine de mérites et à la verte vieillesse du doyen de nos maîtres d'autrefois.

M. l'abbé Antonin Nantel devenait supérieur de Sainte-Thérèse il y a quarante ans. Il succédait aux Tassé, aux Dagenais, aux Duquette et aux Ducharme. Il fut l'âme de la maison pendant des années et des années. Il en est resté, incontestablement, l'une des gloires les plus solides. D'une famille qui a donné deux ministres à l'Etat, il a été et est toujours l'un de nos hommes d'Eglise les plus distingués. Distingué en effet par ses talents et son mérite, il l'a été aussi par la confiance de ses supérieurs, qui l'ont plus d'une fois honoré. Son éloignement de l'*Alma Mater*, durant les séjours à Paris que ses recherches philologiques lui ont imposé, n'a fait que mieux souligner la valeur de sa personnalité. Doué d'aptitudes remarquables pour les bonnes et belles lettres, M. le supérieur Nantel a toujours été par excellence, en même temps qu'un maître en théologie docte et disert, le professeur de littérature aimé, persuasif et conquérant. Nul plus que lui n'a inculqué aux générations térésiennes le goût du bon parler et du bien dire. Non pas, sans doute, que tous ses élèves parlent ou écrivent avec la distinction qu'il sait y mettre. Mais les Rouleau, les Pilon, les Lord, les Corbeil, les Valiquette, les Fauteux et les Groulx, pour ne citer que quelques noms, établissent qu'il a su, à l'exemple des maîtres illustres, faire vraiment école. Davantage encore il a fait école de vertus, et les bons prêtres et les excellents religieux sont nombreux, qui lui doivent l'orientation de leur vie.

* * *

On a fêté le jubilé d'or de M. le supérieur Nantel — j'écris " supérieur ", bien qu'il ne le soit plus, parce que c'est ce titre qu'il gardera toujours pour ceux de ma génération.—

Mais c'est déjà cinquante-deux ans de prêtrise qu'il compte depuis le 10 octobre dernier. Seulement, il y a deux ans, il était à Paris. On a heureusement saisi l'occasion favorable dès après son retour au pays.

M. Nantel est un survivant. Hélas! oui, la vie passe si vite! Sans parler de MM. Duquette, Dagenais et Tassé, qu'il a connus, que d'autres, parmi ses confrères de professorat sont partis, un peu plus tôt, un peu plus tard: MM. Charlebois, Lonergan, Proulx, Rouleau, De Repentigny, LaRocque, Brunet, Mallette, Vaillancourt, Pilon... Oui, les morts vont vite! Et comme l'on nous disait, au lendemain de la mort de Mgr Meunier: "Le train arrête souvent, qui nous emporte, pour déposer l'un des nôtres sur la rive d'où l'on ne revient plus!" Puisse Dieu nous conserver longtemps le digne vétéran des âges térésiens! Qu'il soit de longues années encore l'exemple vivant, par le labeur intelligent et soutenu, des jeunes générations d'élèves et de maîtres? Que ses chères études de langue — qui étonnent tant de monde mais qui lui sont à lui d'un charme irrésistible — se couronnent du succès le plus complet! Que son jubilé d'or s'auréole des feux du diamant et du rubis! C'est le vœu de ses nombreux admirateurs et amis! *Ad multos et faustissimos annos!* E.-J. A.

DECISIONS RECENTES DE ROME

Confréries destinées à promouvoir la lecture du Saint Evangile. — Les Confréries érigées par l'ordinaire et dont les membres se proposent: 1o de faire fréquemment, et s'il se peut chaque jour, une lecture de l'Evangile, en se servant d'éditions approuvées et bien annotées; 2o de recommander aux autres cette lecture, avec discernement et de façon opportune; 3o de réciter souvent l'invocation: *Da, quaesumus,*

Jesu, ut tuo sancto obsequamur Evangelio, sont enrichies d'indulgences.

I. Indulgences plénières, aux conditions ordinaires et pourvu qu'on visite, pour y prier aux intentions du Souverain Pontife, l'église ou la chapelle, siège de la Confrérie : 1o le jour de l'inscription dans la Confrérie; 2o les jours de Noël, de la Circoncision, de l'Epiphanie, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Chaire de S. Pierre à Rome, de la Conversion de S. Paul, de S. Joseph (19 mars), de S. Marc, de S. Jacques (1er mai), des SS. Pierre et Paul, de S. Mathieu, de S. Jérôme, de S. Luc, de S. Jude, de S. Jean (27 décembre) et de la Toussaint.

II. Indulgence plénière à l'article de la mort, aux conditions requises dans ce cas: confession et communion, ou au moins contrition, invocation au moins de coeur du nom de Jésus, acceptation chrétienne de la mort comme peine du péché.

III. Indulgence de 100 jours pour toute oeuvre de piété ou de charité conforme aux statuts de la Confrérie.

* * *

Le Syndicalisme chrétien italien et le clergé. — De beaucoup de diocèses d'Italie, spécialement du Nord, sont parvenues à ce Siège Apostolique des plaintes graves au sujet des dommages qu'apporte à la classe des ouvriers et des villageois cette institution ou association que l'on nomme *syndicalisme*, parce que, sans parler du reste, elle se change en fait en une lutte sociale. Pour ce motif, et afin d'obvier autant qu'il est possible à un si grand mal, Sa Sainteté le pape Pie X a ordonné à cette Sacrée Congrégation de notifier aux susmentionnés ordinaires d'Italie que son intention et sa ferme volonté est que les prêtres, sans aucune exception de personnes ni de lieux, ne puissent plus donner leur nom à ces associations syndicales ou

l'
au
ta
se
pli
dés
y p
tan
I
Cor

T
créé
a st

1c
valic
matl
faud
voeu
solen

2o
recon
est re
la ma
avec
l'ence

3o

l'y maintenir s'il l'avaient déjà donné une fois, ni y remplir aucune charge quelconque, ni faire des discours ou des exhortations en leur faveur. De toutes ces choses, les prêtres doivent se tenir écartés, afin qu'ils ne semblent pas se faire les complices des maux qui découlent souvent de cette institution.

Pour remplir les ordres du Saint-Père, je communique ces décisions aux ordinaires qu'elles regardent, afin que ceux-ci y pourvoient opportunément selon la variété des cas, nonobstant quelque chose contraire que ce soit.

Donné à Rome, à la secrétairerie de la Sacrée Congrégation Consistoriale, le 20 juin 1914.

† Card. DE LAI, évêque de Sabine,

Secrétaire.

JEAN B. ROSA, *substitut.*

* * *

Terme et interruption du Noviciat des Religieux. — La Sacrée Congrégation des Religieux, par un décret du 3 mai 1914, a statué et décrété ce qui suit :

1o L'année entière du noviciat, qui seule est exigée pour la validité de la profession, devra à l'avenir, se compter non pas mathématiquement d'heure à heure, mais de jour à jour. Il faudra compter de même pour les trois années entières des voeux simples qui doivent précéder la prestation des voeux solennels.

2o Le noviciat est interrompu et par conséquent doit être recommencé et accompli de nouveau en entier : a) si le novice est renvoyé par le Supérieur et quitte la maison ; b) s'il laisse la maison sans l'autorisation du Supérieur ; c) s'il passe même avec l'autorisation du Supérieur plus de trente jours hors de l'enceinte du noviciat.

3o Si le novice avec l'autorisation du Supérieur, passe

moins de trente jours, de suite ou non, hors de la maison, bien que soumis à l'autorité de son Supérieur, il est requis et il suffit pour que les vœux soient valides de suppléer le nombre de jours passés au dehors; mais les Supérieurs ne doivent profiter de cette autorisation que pour des raisons sérieuses et importantes.

• • •

Inscription sur les Registres des Confréries. — Bien que cette inscription soit obligatoire, le Saint-Siège déclare que les fidèles qui, par l'intermédiaire d'un prêtre délégué, ont donné leur nom à une confrérie, gagnent dès cet instant, les indulgences dont jouissent les membres de cette confrérie, même si, pour une cause quelconque, le prêtre délégué omettait de transmettre leur nom au siège de la Confrérie pour l'inscription. Cette mesure a un effet rétroactif.

LA VENERABLE BERNADETTE SOUBIROUS

DESORMAIS, Bernadette Soubirous a droit à la qualification de Vénéralle.

Pour l'Eglise entière c'est une cause de grande joie. Qui ne connaît Lourdes? Ceux qui ont prié dans la Grotte, qui ont assisté à ces merveilleux triomphes de Marie, qui l'ont cent et cent fois acclamée, veulent y revenir. Ceux qui n'ont pas fait leur pèlerinage veulent l'entreprendre à la première occasion propice. Partout on vénère l'image de l'Immaculée-Conception, partout on se sert de l'eau de la Source mystérieuse; de toutes parts, on rencontre l'imitation de la roche de Massabielle, de pieux pèlerins s'y rendent avec confiance et y reçoivent des faveurs de la Mère bénie.

Quelques sceptiques attardés, quelques négateurs incurables essaient du raisonnement ou du sarcasme. Des médecins qui usent et abusent du diplôme et revendiquent le droit exclusif de parler au nom de la science, repoussent énergiquement le miracle. S'ils pouvaient, ils feraient volontiers un procès à la Reine du Ciel, pour se permettre de guérir sans licence de la Faculté, sans opérations et sans drogues consignées au Codex.

En présence de faits nombreux, patents, cent fois prouvés, constatés par des docteurs tout aussi diplômés, la négation ne tient pas, le fait reste acquis : c'est un miracle. Cela se répète constamment. Toute apologétique reste faible devant ces prodiges ; ce sont des arguments palpables, saisissables à l'esprit le moins cultivé.

Quel est le point de départ de ces phénomènes absolument invraisemblables ? Tout part des déclarations d'une enfant naïve et ignorante, de quatorze ans, qui affirma avoir eu des apparitions d'une Dame merveilleusement belle, qui lui a parlé, lui a donné un message pour les prêtres : Il fallait bâtir une église où l'on viendrait en pèlerinage. Cette Dame s'est nommée : *Je suis l'Immaculée-Conception*.

Sa mission accomplie, la jeune fille quitta Lourdes, qu'elle ne revit pas. Baignée de larmes, le coeur brisé, elle s'éloigna, regardant, tant qu'elle put l'apercevoir, la Grotte où la Vierge Marie lui avait apparu. Les traits de l'Apparition restèrent à jamais gravés dans sa mémoire, avec sa voix très douce, ses recommandations et ses promesses. " Je ne vous promets pas le bonheur sur la terre, mais dans le ciel. " Loin de sa famille, elle vécut cachée, ignorée sous le voile d'une humble religieuse, ne parlant jamais de ce qu'elle avait vu et entendu. Obéissante, fervente, semblable en tout à ses compagnes, elle remplissait son emploi sans bruit et fidèlement.

Sans doute, dans sa méditation, elle revoyait le divin sourire

de l'Immaculée-Conception; en récitant son chapelet, elle se rappelait Celle qui lui avait appris à le bien dire. Si jamais le nom de Lourdes était prononcé, ou si l'on faisait devant elle le récit d'une de ces merveilles si fréquentes au bord du Gave, un flot d'émotions jaillissait dans son esprit; mais elle se taisait.

Lorsque la dernière heure eût sonné pour elle, sur son lit de mort, on lui demanda, au nom du Dieu qui allait la juger, si elle avait dit la vérité. Dans ce moment solennel, où la terre commençait à disparaître et où l'éternité s'ouvrait devant elle, elle affirma énergiquement que tout ce qu'elle avait dit était vrai. Elle mourut, et la Vierge de Lourdes l'introduisit dans les joies célestes.

La glorification sur la terre ne tarda pas à s'annoncer. Par son invocation, on obtint des grâces sensibles. L'autorité diocésaine fit le procès préliminaire, qui fut envoyé à Rome. Tous les documents furent contrôlés avec le soin le plus minutieux; l'examen fut favorable, et le pape consacra, par sa signature, ce premier jugement. La Cause relève du Saint-Siège; elle va suivre toutes les phases fixées par la sagesse de l'Eglise.

Comme les voies de Dieu sont admirables! Le monde n'a jamais manqué d'illustres et de puissants; ce n'est pas parmi eux, habituellement du moins, qu'il prend ses envoyés. Infini dans ses miséricordes, Dieu est jaloux de sa gloire. Il nous comble de bienfaits ici-bas et nous en prépare d'ineffables au-delà de la tombe; mais il veut que l'on sache que c'est un don qui nous vient de lui. Or, selon l'*Imitation*, un des livres les plus profonds qui existent, les savants aiment à être vus, et les sages à ce que l'on parle d'eux. " C'est notre main puissante qui a fait tout cela, et non pas le Seigneur " (Deut., xxxii, 2 J.), se plaisent-ils à dire. Dominés par un orgueil insensé, ils se refusent à reconnaître Celui de qui ils tiennent leur science,

et ils s'évanouissent dans leurs pensées. Ils se disent sages et ne sont que de misérables insensés. (Rom., I, 21.)

“ Parmi vous, écrivait saint Paul aux Corinthiens, il n'y a pas beaucoup de sages selon la chair, de puissants, ni de nobles. Dieu choisit ce qui est insensé devant le monde pour confondre les sages, la faiblesse pour confondre la force, ce qui est méprisable pour détruire ce qui se croit grand, afin qu'aucune chair ne s'élève devant sa face. ” (I, Cor., 1, 26.)

Quand tout semble désespéré, le secours de Dieu n'est pas loin pour ceux qui l'invoquent. Alors surviennent ces événements extraordinaires qui portent son sceau. Avec des moyens infimes, il produit des résultats merveilleux. L'histoire de France est riche de telles interventions de la Providence. C'est Geneviève, la bergère, qui rassure les Parisiens et détourne le féroce Attila. C'est Clotilde, la sainte reine, dont la prière amène le fier Clovis au baptême, et fait de la France la première nation chrétienne. C'est Jeanne la Lorraine qui défait les Anglais, délivre Orléans et conduit à Reims Charles VII pour y être sacré. C'est la petite Bernadette, dont l'action personnelle, pour avoir été moins retentissante, n'en est pas moins un coup d'Etat de la Providence en faveur de l'Eglise et de la France.

Ce serait une grave erreur de penser que les apparitions de la Vierge Immaculée à la jeune Voyante n'avaient pas d'autre fin que de provoquer des pèlerinages, de construire des églises en son honneur et de multiplier les miracles. Ce n'est que l'appareil extérieur. Le but divin ne serait-il point de préparer la résurrection de la foi, de créer un essor puissant pour la conversion de la France et du monde? N'est-ce pas une prédication ininterrompue qui part de Lourdes? Ce ne sont plus les Apôtres qui vont à la recherche des foules, ce sont les foules qui se pressent pour entendre les appels sans cesse répétés

à la pénitence. De cette Grotte muette où s'agenouilla Bernadette, de cette eau qui coule avec un doux murmure, de ce rocher où se posèrent les pieds de la Mère de Dieu, s'élançant quand même toute voix se tairait, une parole d'une éloquence attirante, toute céleste. Les peuples y viennent et s'en retournent consolés et meilleurs; ils y reviennent, ils y reviendront toujours, emportant chaque fois avec eux un nouveau ferment de sainteté, qui finira par pénétrer les masses froides et incroyantes. Lourdes est un des éléments les plus énergiques pour la transformation du monde. Le mal est profond, incurable; la guérison sera lente, longue peut-être; mais, n'en doutons pas, elle est en bonne voie.

Le premier acte pontifical pour la béatification de la Vénérable Bernadette nous en est un sûr garant. Après tant d'autres, venant du Souverain-Pontife, celui-ci constate que la pieuse enfant n'a pas été trompée et n'a pas voulu tromper; que les apparitions et les demandes de la Sainte-Vierge, montrées déjà par tant de prodiges, ont été réelles. S'il est possible, le nombre des pèlerins ira en augmentant; et, lorsqu'un décret de béatification aura, comme nous l'espérons, inscrit la Vénérable dans le Livre d'or de la Sainteté, les pèlerins de Lourdes achèveront leur pèlerinage devant la chaise de la Bienheureuse.

Qui sait? Cette date ne sera-t-elle point celle de ce triomphe de la Sainte Eglise, que nos coeurs dans l'angoisse se plaisent à entrevoir, où un saint Pasteur régira le troupeau du Christ, un pilote divin, assis au gouvernail, guidera la barque de Pierre? Les âmes souffrantes et lassées nourrissent de nouveaux espoirs; la bonté de Dieu et la toute-puissance suppliante et maternelle de Marie, semblent les permettre et les autoriser.